



## Conseil Communautaire du 12 juillet 2023

### Délibération n°2023-92

**Thème : Culture**

**Objet : Présentation du rapport annuel du délégataire du service public de gestion de l'équipement "Théâtre du Briançonnais"**

**Pôle : Cohésion Sociale et Territoriale**

**Thème :**

**Culture**

**Objet :**

**Présentation du rapport annuel du délégataire du service public de gestion de l'équipement "Théâtre du Briançonnais"**

**Pôle :**

**Cohésion Sociale et Territoriale**

Nombre de conseillers

En exercice : 36

Présents : 22

Nombre de pouvoirs :

10

Le 12 juillet 2023 à 18 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 5 juillet 2023 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de Monsieur le Président, M. Arnaud MURGIA.

**Étaient présents :**

Arnaud MURGIA, Catherine VALDENAIRE, Eric PEYTHIEU, Claire BARNÉOUD, Richard NUSSBAUM, Christian JULLIEN, Jean-Marc CHIAPPONI, Elisa FAURE, Patrick MICHEL, Thomas SCHWARZ, Francine DAERDEN, Jean-Franck VIOUJAS, Jean-Pierre PIC, Jean-Marie REY, Muriel PAYAN, Claudine CHRETIEN, Vincent FAUBERT, Catherine BLANCHARD, Marine MICHEL, Emeric SALLE, Gilles PERLI, Olivier FONS.

**Étaient représentés :**

Emilie DESMOULINS-GENOUX ayant donné pouvoir à Elisa FAURE

Annie ASTIER-CONVERSET ayant donné pouvoir à Marine MICHEL

André MARTIN ayant donné pouvoir à Richard NUSSBAUM

Michèle SKRIPNIKOFF ayant donné pouvoir à Claire BARNÉOUD

Maryse XAUSA FRANÇOIS ayant donné pouvoir à Catherine VALDENAIRE

Guy HERMITTE ayant donné pouvoir à Arnaud MURGIA

Pierre LEROY ayant donné pouvoir à Claudine CHRETIEN

Corinne CHANFRAY ayant donné pouvoir à Jean-Marie REY

Nicolas GALLIANO ayant donné pouvoir à Catherine BLANCHARD

Thierry AIMARD ayant donné pouvoir à Vincent FAUBERT

**Absents :**

Gabriel LEON, Sébastien FINE, Jean-Pierre MASSON, Patricia ARNAUD.

**Secrétaire de séance :**

Marine MICHEL

**Rapporteur :** Catherine VALDENNAIRE

**Madame la Vice-Présidente ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,**

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 1411-3 et L. 1413-1 ;
- VU** le Code de la Commande Publique et notamment l'article L. 3131-5 ;
- VU** la décision préfectorale n°05-2022-12-19-00001 du 19 décembre 2022 arrêtant les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais, notamment en matière de construction, aménagement, gestion et entretien des équipements culturels d'intérêt communautaire, dont le Théâtre du Briançonnais ;
- VU** la convention de Délégation de Service Public, en date du 07 mars 2023, confiant la gestion de l'équipement « Théâtre du Briançonnais » à l'Association de Développement Artistique et Culturel du Briançonnais pour 5 ans, soit du 1<sup>er</sup> mai 2023 au 30 avril 2028 ;
- VU** l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 27 juin 2023 ;
- VU** l'avis favorable du Bureau Exécutif du 29 juin 2023 ;
- VU** l'avis favorable de la Commission cohésion sociale et territoriale du 4 juillet 2023 ;


**CONSIDÉRANT** le Rapport annuel 2022 du délégataire, annexé à la présente ;

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Prend acte du rapport annuel 2022 du délégataire du service public de gestion de l'équipement "Théâtre du Briançonnais", annexé à la présente ;
- Approuve le rapport annuel 2022 du délégataire du service public de gestion de l'équipement "Théâtre du Briançonnais", annexé à la présente ;
- Précise que le rapport et l'avis du conseil communautaire seront mis à disposition du public, dans les conditions prévues à l'article L. 1411-13 du Code Général des Collectivités Territoriales et sur le site internet de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits

Pour copie conforme  
Le Président,



Arnaud MURGIA

Par délégation,

Béatrice CHEVALER

Directrice Générale des Services



Date de publication : 21 JUIL. 2023

Date de Transmission en Préfecture : 21 JUIL. 2023

Le délai de recours contentieux contre la présente décision peut être déféré dans un délai de 2 mois au Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou de sa publication.

**AR Prefecture**

005-240500439-20230712-2023\_92-DE  
Reçu le 21/07/2023

## Rapport d'activité du Théâtre du Briançonnais,

2022 – saison 2022-23

Scène conventionnée



## Préambule

L'association de développement artistique et culturel de la Communauté de Communes du Briançonnais a été attributaire depuis le 21 février 2011 de la délégation de service public du Théâtre du Briançonnais (2011-2016, puis 2017-2023 puis 2023-28).

Le vote de l'assemblée communautaire de la Communauté de Communes du Briançonnais a validé, à l'unanimité, l'attribution de la délégation à l'ADAC lors du vote du 7 mars 2023.

La nouvelle DSP a débuté le 5 mai 2023.

Le Théâtre du Briançonnais est actuellement Scène Conventionnée, après avoir été du 20 juin 2014 et ce jusqu'au 31 décembre 2017 puis scène conventionnée d'intérêt national - Art en Territoire (arrêté du 5 mai 2017 du Ministère de la Culture et de la Communication).

L'association ADAC est Présidée par René Bonnet.

L'association est composée de 12 membres (7 hommes et 5 femmes).

Le théâtre est dirigé par Romaric Matagne depuis aout 2020. Sa direction est marquée par une nouvelle dynamique et une visibilité accrue à travers une programmation éclectique, l'impulsion de projets sur le territoire avec les acteurs locaux, régionaux et nationaux, et un nouveau dialogue avec les habitants, les acteurs du briançonnais et de la profession.

La saison est marquée par l'évolution progressive de la fréquentation, signe d'un retour notable du public dans la salle, et d'une diversité du public, signe de l'ouverture grâce à la programmation et aux actions culturelles diversifiées.

## 1. Quelques éléments sur les ressources financières et humaines

Le Budget de fonctionnement du théâtre du Briançonnais s'établit au 31.12.2022 (et sous réserve de leur validation par le Conseil d'Administration lors de la prochaine Assemblée Générale de l'ADAC CCB) :

- en produits d'exploitation, soit 1.065.946 euros H.T.
- en charges d'exploitation, soit 1.061.069 euros H.T.
- ce qui donne un résultat pour l'exercice de: + 4.877 euros H.T.

L'équipe du théâtre du Briançonnais est composée d'un effectif au 31/12/2022 de 9,84 ETP dont **6,5** en postes permanents :

- Un **Directeur**, responsable de la programmation artistique, de la supervision de l'équipe et des finances du lieu,
- Une **Administratrice** chargée de l'administration et de la gestion du lieu ainsi que des ressources humaines,
- Un **Directeur technique**
- Une **responsable de l'action culturelle**,
- Un **Assistante administrative et comptable** à 3/4 temps,
- Une **Attachée à la communication**,
- Un agent **d'accueil billetterie**.

### Evolutions des Ressources Humaines et recrutements

La saison 2022-23 a été marquée par différents mouvements provisoires ou définitifs. La responsable de l'action culturelle est partie en congés maternité fin octobre (retour prévue le 1<sup>er</sup> septembre 2024). Le poste a été pourvu seulement le 1<sup>er</sup> mars 2023 du fait du manque de candidature.

Le 1<sup>er</sup> mars 2023, l'attachée au développement culturel et territorial a été recrutée et renforce le pôle de l'action culturelle du TDB. Jusqu'en avril 2024, ses missions sont concentrées sur le projet OduS (Observatoire du spectateur) dans le cadre d'un financement Leader.

Fin février, le directeur technique est parti pour de nouvelles fonctions à la Scène Nationale du Meylan. Meilleur salaire et lieu plus important en zone urbaine ont motivé son choix. Après une période transitoire, le TDB a recruté un nouveau directeur technique mi-avril 2023.

Il faut constater que la situation de l'emploi, la période post-covid et les conditions actuelles rendent difficile le recrutement de personnel. Cela impacte l'ancrage de l'activité, les faibles marges de négociation des salaires dans un contexte incertain, et la difficulté de trouver les profils adéquats sur le territoire (ou susceptibles de venir dans le briançonnais). Cette situation est assez générale dans certains secteurs, et le TDB en a pâti cette saison.

Cependant, le TDB embauche 26 personnes du territoire.

## 2. Programmation et accueil artistique 23 et activités développées

Le lancement de saison du 30 septembre 2022 a donné le rythme et l'image de la saison, autour d'un bivouac et d'un feu virtuel : **149** personnes étaient présentes.

Dans la grande salle du théâtre, l'équipe du TDB et de Jack Souvant ont présenté les spectacles de saison avant un cocktail dinatoire au Piano Bar.

Du 3 au 6 octobre, des présentations de saison se sont déroulées avant les représentations de du spectacle *Jean-Noel Mistral* à Villard Saint Pancrace, Guillestre, l'Argentière-la-Bessée et la Grave avec une fréquentation allant de 15 à 80 personnes.

La saison 2022-23 comporte 28 spectacles et 72 séances (avec 2 séances annulées et 5 séances reportées d'octobre à mai), réparties en 41 séances tout public et 31 séances jeune public.

Au niveau de la programmation, les 28 spectacles ont été proposés repartis dans les esthétiques suivantes : 12 spectacles de théâtre, 4 spectacles de danse, 5 concerts, 5 spectacles de cirque, 2 spectacles en espace public.

10 spectacles étaient des créations (dont 4 premières nationales au TDB).

Au niveau géographique, la programmation a accueilli 13 compagnies régionales, 13 compagnies nationales et 2 compagnies internationales.

Parmi les 28 spectacles, 13 sont portés par des hommes, 12 par des femmes et 3 par des collectifs

Le nombre d'entrées est de 10.877, soit un taux de remplissage à 85,5 % sur la saison et une recette à 75.919,25 euros. Ce chiffre a été impacté par l'annulation de 2 spectacles mais montre la progression à deux niveaux :

- le nombre d'entrée de la saison 2021-22 était de 10.621 pour 89 séances.
- Le taux de remplissage sur le deuxième semestre 2022 est 48,35 % et de 94,5 % sur le premier semestre 2023.

Au niveau des ventes internet, 30 % des billets sont vendus via le site, alors que la fréquentation du site internet a baissé en nombre de clics (-41%) , mais le temps de visite augmenté de 64%. Concernant les réseaux sociaux, 378 publications ont été programmées sur Facebook avec une augmentation de 25% de réactions (commentaires et partages).

## 1 °) Déroulé de la saison

La saison a commencé par le spectacle *Histoire Cachées* de la compagnie Begat Theater dans le cadre des journées du patrimoine les 17 et 18 septembre 2022. Le spectacle a été programmé dans le cadre du R.I.R., dispositif d'accompagnement dans l'espace public porté par la structure marseillaise Karwan (le TDB est membre du réseau R.I.R.).

Cette balade sonore s'est déroulée dans les rues de Briançon. Le spectacle a été adapté afin d'accueillir les membres de l'association Alpes Regard, partenaires des actions du TDB. Les 4 représentations ont rassemblé 72 personnes, ce qui représente un taux de 45 % de remplissage.

Le spectacle *Jean-Noel Mistral* de la compagnie Spectralex a été présenté en Traversée du 3 au 6 octobre 2022 dans les communes de la Grave, Villard Saint Pancrace, Guillestre, l'Argentière la Bessée. En dépit de la reconnaissance de ce spectacle qui a tourné de nombreuses fois, nous avons été confrontés à la difficulté de mobiliser les communes et les habitants sur ces représentations : 58 personnes ont assisté aux représentations (moyenne de 13%).

Le 7 octobre 2022, 115 spectateurs ont assisté au premier spectacle en grande salle avec l'hilarant spectacle *Paco chante la paix*.

La semaine du 11 au 14 octobre 2022 a été reportée en fin de saison. La comédienne du spectacle *Le Petit Chaperon* a été testée positive à la covid à son arrivée à Briançon. Heureusement, de nouvelles dates ont pu être trouvées, chose rare avec les spectacles de Joël Pommerat, metteur en scène mondialement connu.

Les représentations de *Cosmo* de et avec Julie Villeneuve se sont déroulées sur le plateau de la grande salle le 8 et 9 novembre devant 148 spectateurs.

*La veillée 2.0* est un évènement unique et il a répondu à toutes les attentes. D'une part, ce spectacle est le point d'orgue de Jack Souvant, artiste-complice du TDB depuis 2 ans. Après les podcasts, les ateliers, les émissions de radio Tout De Bon, Jack et le TDB ont décidé de porter la parole de briançonnais sur le grand plateau.

Le projet a été pour le briançonnais, avec la complicité de briançonnais et en partenariat avec la Biocoop. Le spectacle s'est achevé au piano bar pour un temps de dégustation des produits locaux. La jauge était complète.

Le concert de Raphaël Imbert est présenté le 25 novembre 2022. *Invisible Stream* est un projet coproduit par le TDB, avec un accueil en résidence. Le TDB propose à Bruit Blanc de profiter de la soirée pour dévoiler la programmation de l'Altitude Jazz Festival. 203 places sont vendues avec un taux de remplissage à 79 %.

*L'Uruguayen* de la compagnie Pirénopolis est présenté pour la première fois au TDB le 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2022 avant de partir en tournée dans d'autres théâtres. Les deux séances rassemblent 134 spectateurs.

Le 13 décembre, 310 personnes (100% de la jauge) sont venues découvrir *Facéties* des chorégraphes Christian et François Benaïm. Il s'agit du premier spectacle de danse de la saison et la salle est pleine.

Otilie B est une chanteuse basée dans le département des Hautes-Alpes. Dans le cadre d'un partenariat avec Bruit Blanc, son projet *SOOZ X* est présenté au Piano-Bar le 16 décembre 2022 devant 152 personnes. Elle partage la soirée avec Octopulse, en première partie. Ce concert est le premier d'une série de 3 concerts co-produits entre le TDB et Bruit Blanc pour la saison 2022-23



Du 3 au 10 janvier, la compagnie La Locomotive a présenté *le jardin-Matisse* dans les écoles primaires (8 représentations à 100% de remplissage) puis *Le petit Cabaret-Chagall* en grande salle (4 représentations à 100%) et une séance tout public combinant les 2 spectacles, le samedi 7 janvier 2023 à 17 h pour 150 personnes (97 % de remplissage).

Dans le cadre du partenariat avec la Biennale Internationale des Arts du Cirque qui est un événement international créée par le Pôle National Cirque Archaos à Marseille et qui rayonne sur toute la région Sud, le TDB programme 3 spectacles de cirque :

*TAF* de la compagnie les Hommes de Mains aborde la thématique du monde du travail et du burn-out. Le spectacle a remporté un franc succès devant une salle comble. Une rencontre a eu lieu après la représentation avec la psychologue du travail qui a collaboré avec l'équipe artistique suivi d'un stage de danse le samedi et dimanche suivant dans le cadre d'un parcours du spectateurs (20 places prévues / 23 participants) en partenariat avec le CEDRA.

Le spectacle *Cairns* est attendu depuis 1 an sur le territoire. En effet, ce spectacle a été coproduit par le TDB, il a fait l'objet d'une résidence de territoire au TDB et dans le Queyras en partenariat avec la structure Bienvenue Là-Haut (ACSSQ). Pendant 2 semaines en juillet 2022, la compagnie a répété à Eyglies puis a finalisé sa création au TDB. Ce projet qui aborde le lien humain au minéral est un subtil travail d'équilibre au plateau avec des cailloux. Les 4 Premières représentations ont été présentées devant 1004 spectateurs ( 2 jeune public et 2 tout public). Cette programmation a fait l'objet d'un reportage sur Télécirque sur l'implication du TDB pour la BIAC, au niveau de la diffusion et de l'accompagnement d'une création, les 2 raisons d'être de la Scène Conventionnée.

L'invitée d'honneur de la BIAC est Fanny Soriano, metteuse en scène de la compagnie Libertivores. Le TDB présente une double soirée avec la représentation de *Hêtre* et de *Phasme* le 7 février 2023 pour clôturer ce cycle avec 330 spectateurs.

Du 21 au 29 janvier 2022, Bruit Blanc prend ses quartiers au TDB pour l'organisation de l'Altitude Jazz Festival. Dans le cadre du partenariat, le TDB met à disposition les espaces pour

les bureaux de la logistique le piano bar et la grande salle. Bruit Blanc prend en charge les salaires techniques et d'accueil dans le cadre de cette mise à disposition.

Le 10 et 11 février 2023, le magnifique spectacle *Le Sel*, mis en scène par Christel Harbonn a été présenté devant 235 spectateurs. La seconde représentation a été présentée le jour des vacances, avec un partenariat avec l'Office de Tourisme mais l'impact a été faible. C'est tout l'intérêt du projet OduS mis en œuvre à partir de mars 2023, projet porté par le TDB dans le cadre d'un projet leader (voir plus bas).

*Dans ma maison de papier, il y a des poèmes sur le feu* de la compagnie Le Syndicat d'Initiative évoque le temps qui passe à travers la rencontre d'une jeune fille et d'une femme âgée, en miroir. Touchant et dans une scénographie très esthétique, 595 spectateurs ont assisté aux 3 représentations le 1<sup>er</sup> et 2 mars 2023.

Double soirée de concert au Piano Bar le 3 mars 2023, *Sorg* et *Aggregat* ont fait chauffer le Piano Bar avec 181 spectateurs pour cette première soirée electro au TDB.

Artiste italienne en pleine progression, la venue de la metteuse en scène Marta Cuscuna a marqué les esprits (et on en reparlera dans quelques temps). *La simplicité trahie*, spectacle présenté en sur-titrage évoque le premier mouvement féministe italien au XV<sup>ème</sup> siècle. Son interprétation est impressionnante, tout comme la manipulation des marionnettes sur scène. 466 spectateurs ont assisté aux 3 représentations les 9 et 10 mars 2023.

Deuxième spectacle en Traversée, *les dures à cuire* a été présenté du 14 au 17 mars 2023 pour 7 représentations en scolaire et tout public. Evocation d'épopée et d'actes glorieux de femmes restées inconnues, 966 spectateurs ont assisté à ce spectacle pour des jauges entre 90 et 100%.

Antoine le Menestrel est aussi connu dans le monde de l'alpinisme et de l'escalade que dans les arts en espace public. *Descensions* est une programmation proposée par ARSUD dans le cadre de la tournée Mosaïque le 24 mars 2023. La région Sud a choisi le TDB pour offrir ce spectacle à 305 spectateurs et une occupation totale des espaces du TDB.

Au piano bar, la proposition de Noé Soulier (chorégraphe du Centre National de Danse Contemporaine d'Angers – premier centre chorégraphique en France) a de quoi surprendre. Danse sans musique, pureté du geste qui prend possession du Piano Bar, cette proposition a été présentée les 28 et 29 mars 2023 devant 257 spectateurs.

Dernier volet de la trilogie Ange et Berthe, Shindo est venu présenter *Scandales et décadence* en grande salle, projet coproduit en 2020 par le TDB. 275 spectateurs ont assisté aux 2 représentations les 6 et 7 avril 2023.

*Mon Royaume pour un cheval* est un Roméo et Juliette revisité par la compagnie de Créscité. Il a été présenté du 11 au 14 avril en Traversée. Succès attendu pour ce spectacle qui a tourné plus de 700 fois et repéré il y a 7 ans par le directeur (parfois il faut attendre avant de trouver le bon moment pour programmer un spectacle). Le spectacle a rassemblé 738 spectateurs à Guillestre, à l'Argentière-La Bessée puis au Piano-Bar.

Ultime concert de la saison le 5 mai 2023, double plateau pour *Beïtes et Brutes* (groupe du nord des Hautes-Alpes) et *l'orchestre tout Puissant Marcel Duchamp* avec ses 15 musiciens. La grande salle s'est levée pour danser pour ce concert qui devait cloturer la saison 2023-24. 248 spectateurs étaient présents au piano-bar puis en grande salle avec un taux de remplissage à 83%.

Compte tenu de sa notoriété, le report du spectacle *Le Petit Chaperon rouge* revisité par Joël Pommerat a achevé la saison 2023-24 avec prestige et visibilité. 1565 spectacles ont assisté au 5 représentations à plus de 100% de remplissage du

Il faut noter que la progression de la saison a été nette au fil des spectacles avec un très bon premier semestre 2023. Au fil des spectacles, il faut constater une diversification de publics en fonction des spectacles, ce qui est réjouissant sur la masse de public qui fréquente le théâtre. La danse connaît une bonne fréquentation et le partenariat avec la BIAC a attiré les foules



## 2°) Actions culturelles et Education Artistique et Culturelle

Depuis la saison 2021-22, le dispositif du parcours du jeune spectateur a permis de développer considérablement le nombre d'actions culturelles en direction des élèves et du tout public.

Lors de la présentation des parcours du jeune spectateur en juin 2022, plus de quarante enseignants sont venus assister à la présentation des actions, avant de faire leur choix via internet, grâce à un outil qui permet de sélectionner les spectacles et les actions.

Les parcours du jeune spectateur ont également permis d'accompagner davantage les enseignants dans la construction de leur projet d'Education Artistique et Culturelle balayant la notion de « consommation artistique » au profit de « l'expérience artistique ».

Les parcours du spectateur ont permis de faire les mêmes constats ce jour auprès des amateurs et des spectateurs adultes avec des stages, des rencontres avec les artistes, des échauffements collectifs ou un atelier parents-enfants.

Les trois volets nécessaires et indispensables des PEAC : Projet d'Education Artistique et Culturelle : VOIR/FAIRE/PENSER étant les trois piliers des actions culturelles (à l'attention des jeunes et du tout public) proposés par le TDB auprès du plus grand nombre et dès le plus jeune âge.

### 28 actions Tout Public :

- 1 échauffement collectif avec la compagnie Facéties
- 1 soirée événement les transhumances artistiques au CAC
- 1 atelier découverte lors d'une répétition de l'Uruguayen
- 1 rencontre avec le metteur en scène Christophe Chave
- 1 rencontre avec la psychologue du travail après le spectacle TAF
- 1 stage de 2 jours de cirque autour du spectacle TAF
- 1 exposition sonore autour de la Veillée 2.0.
- 1 stage de 2 jours pour les professeurs de l'academie aix-marseille
- 1 atelier LEO avec Jack Souvant et François Beaune
- 1 stage de création costumes avec Roccio Cloniet-Troc + exposition piano bar
- 2 projections en lien avec le cinéma L'eden
- 6 rencontres avec les équipes artistiques à l'issue de spectacles tout public
- 1 stage danse de façade de 5 jours avec restitution (sur les remparts de la vieille ville)
- 4 visites guidées
- 4 veillées dans les bibliothèques
- 1 grande veillée au piano bar

soit 573 spectateurs directement touchés par ces actions culturelles.

### 51 actions Jeune Public :

8 visites guidées du théâtre

26 rencontres avec les équipes artistiques à l'issue des spectacles

7 séances de sensibilisation en classe autour des spectacles des parcours jeune public

1 atelier parents-enfants

1 rencontre avec le metteur en scène Julien Duval

1 rencontre l'équipe du collectif Merken

1 atelier d'initiation à l'improvisation dansée avec la compagnie La Locomotive

1 rencontre des élèves du Crib avec les chorégraphes Yan Giraldou et Amélie Port

2 ateliers de danse avec la compagnie Noé Soulier (un scolaire et un avec l'IME)

1 atelier de pratique théâtrale avec le collectif BIB

1 atelier de réalisation plastique avec la scénographe Rocio Cloniet Troc (construction de maisons en papier) dans les écoles avec exposition des réalisations au Piano-Bar

1 atelier de pratique théâtrale avec la compagnie Louis Brouillard

1 rencontre avec le metteur en scène de Mon Royaume pour un cheval

soit **1733** élèves directement touchés par ces actions d'Education Artistique et Culturelle (sans compter le nombre de jeunes spectateurs accueillis au TDB et les rencontres avec les artistes à l'issue des représentations).

Le TDB accompagne également les ateliers théâtre dans les collèges et le lycée, ce qui représente 100 jours d'occupation par saison. En décembre 2022, le TDB a organisé les rencontres inter-ateliers avec 90 élèves : chaque atelier a présenté ses étapes de travail.



### 3°) Projet artistique de territoire, accompagnement à la création

Autre volet de l'activité du TDB l'accompagnement à la création a permis de mettre en œuvre des actions d'accompagnement dans la mission d'un théâtre avec appellation de Scène Conventionnée.

Pendant la saison 2022-23, le théâtre accompagne des compagnies professionnelles sous la forme d'accueil plateau ou de résidences.

24 jours de résidence ont permis à la compagnie Les Passeurs, le collectif Merken, la compagnie Suffox, l'apprentie de la FAI-AR (Formation nationale dédiées aux arts en espace public) Olga Mathey et Belles et Brutes d'occuper les espaces de travail du TDB. Ces temps permettent aux artistes professionnels d'être pris en charge pour des temps de répétitions afin de préparer leurs futures créations.

Il faut ajouter à cela une résidence de création de Jack Souvant de 7 jours (10-17 novembre 2022) pour préparer et répéter *La Veillée.2.0. du 18 novembre 2022.*

Le TDB est également présent dans le réseau Traverses, avec une réunion par mois et un temps de présentation qui a eu lieu le 13 juillet 2022. Le réseau Traverse réunit 30 théâtres de la région Sud et crée un fonds de coproduction pour les compagnies professionnelles régionales. Son action se poursuit dans l'accueil de spectacle à la diffusion

Autre volet du travail artistique mené sur le territoire, et non des moindres, la complicité avec l'artiste Jack Souvant (Collectif Bonheur Interieur Brut / Ile De France). L'aventure artistique a commencé en plein confinement, avec le lancement de la radio Tout De Bon, qui permettait de faire le lien entre l'activité du lieu fermé et le public.

L'évolution de sa présence artistique lui a permis de faire de nombreuses rencontres sur le territoire, pour créer la Traversée Sonore puis la *Veillée 2.0.*, et entreprendre le projet des L.E.O. (Laboratoire d'Experimétation Orale) avec l'écrivain François Beaune

Pendant la saison, Jack Souvant a mis ses qualités de journalistes radio (France Inter / France Culture / Radio Nova) au service des habitants du Briançonnais pour aller à leur rencontre. Cette saison, l'objectif a été de mettre en action ses talents de metteur en scène et meneur de troupe éphémère avec des habitants du Briançonnais. Le résultat a été *la Veillée 2.0.* avec une visibilité du territoire sur le plateau du TDB suivi d'un temps festif au Piano Bar.

La parole est au cœur de la présence de l'artiste associé. Pendant ces 2 saisons et demie, la rencontre a été l'ingrédient de base de ses projets artistiques.

Le projet de *Traversée sonore de Jack Souvant* est une immersion sonore dans le Briançonnais à la rencontre d'habitants pour la réalisation de 20 capsules sonores.

En lien avec la Biocoop de Briançon, la série de podcast *Paysan, c'est plus qu'un métier* met en avant les agriculteurs du territoire d'une manière originale. Le partenariat avec la Biocoop s'est finalisé avec la représentation *La Veillée 2.0.*

En partenariat avec Bienvenue Là-Haut (ACSSQ), Jack Souvant réalise également depuis mai 2022 une série de podcasts sur le Pas de l'ours (effondrement de la montagne) en lien avec le Parc Régional du Queyras (co-financement de l'opération) et l'école primaire d'Abriès. Ce projet s'est poursuivi dans le Queyras pendant la saison-2022-23 avec un podcast dans l'Hopital Psychiatrique du Vinatier qui s'est achevé le 8 juin 2023.

En invitant sur le territoire l'écrivain François Beaune, les deux artistes ont proposé les LEO, projet en partenariat avec la Communauté de Communes du Briançonnais et le Contrat Territoire Lecture. Le projet a pris la forme de 2 périodes de résidence du 7 au 22 janvier 2023 puis du 22 mars au 1<sup>er</sup> avril 2023.

L'objectif est de faire une collecte d'histoires vraies du Briançonnais en organisant des rencontres avec les habitants dans les bibliothèques du territoire.

En janvier, 3 veillées de récit se sont déroulées à la bibliothèque de Puy Saint André le 10 janvier 2023, à la bibliothèque de Monétier-les-Bains le 11 janvier 2023 puis à la bibliothèque de Val-des-Près le 14 janvier 2023.

Moment de partage d'histoire et de convivialité, ces trois rencontres ont rassemblé 92 participants.

Dans la foulée, des ateliers d'écriture ont été menés par François Beaune avec 30 participants. Plus de 110 histoires ont été collectées. Le 31 mars 2023, la grande veillée a été l'occasion de rassembler 118 personnes au Piano-Bar pour écouter et raconter ces histoires autour d'un banquet imaginé par Jack Souvant et François Beaune. Ces histoires vraies du Briançonnais vont devenir une chronique dans le Dauphiné libéré durant l'été 2023 ainsi qu'un livre audio et une série de reportage sur la RAM05.

Ce projet a fédéré les acteurs locaux autour de l'univers du récit, et il faut remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réussite de la création d'un patrimoine local et oral. Il a mobilisé pour la première fois l'ensemble des bibliothécaires autour du projet.

Au moment du bilan de l'action de l'artiste associé Jack Souvant, la présence d'un artiste sur le territoire est essentielle pour tisser du lien et des partenariats. Depuis le début de cette association, l'idée de l'échange et de la création artistique a permis de déclencher des formes artistiques innovantes, d'impulser des projets originaux qui rassemblent et rassemblent les personnes qui font le briançonnais.

Jack Souvant a produit des projets que lui-même n'imaginait pas, nourrissant son propre univers et mettant à disposition son expérience artistique, sa curiosité et son énergie.

Enfin, le TDB est engagé dans le projet OduS, l'observatoire du spectateur. Il est chef de file d'un projet Leader en lien avec le CNRS, Bruit Blanc et la Médiathèque pour créer une base de données composée d'un répertoire des acteurs du territoire, d'un agenda culturel et d'une analyse des pratiques et des publics. Ce dispositif se met en place de mars 2023 à avril 2024 et propose d'associer tous les acteurs qui diffusent des projets artistiques et les consommateurs de données culturelles, habitants ou personnes de passage sur le territoire du briançonnais.





### 3. Qualité de service

Nombre de spectacles : 28

Nombre de séances : 72

Nombre de billets vendus : 10877

Nombres d'invitations / exo : 907 (dont 325 pour le spectacle descensions et 582 en protocole)

Montant de la billetterie : 75919 euros

Nombre de participants aux actions culturelles : 2306

Taux de remplissage de la saison 22-23 : 85,5 %

Nombre de jours d'occupation par espace : 300

Nombre de jours d'occupation par le Crib : 16

Nombre de jours de mise à disposition gratuite CCB (en 2022) : 5

Nombre de jours cumulés dans les espaces du théâtre (montage, spectacle, actions culturelles, locations et mise a disposition) : 591

### 4. Conclusion et Analyses

Pour cette deuxième saison post-covid, le TDB installe progressivement son projet, placé cette année sous le signe de la visibilité : une programmation éclectique, un public plus diversifié, des actions culturelles avec des groupes de personnes pour élargir son audience, rassurer et fédérer autour de l'écriture contemporaine, valoriser les personnes et les acteurs du territoire.

Le fruit du travail se retrouve dès cette année dans les chiffres de fréquentation. Nous le constatons dans les mots de joie et de satisfaction du public après les représentations, ces mots qui touchent, car l'émotion du spectateur n'a pas de prix. Ce rapport de confiance se crée grâce au travail de prospection pour la programmation, la finesse des actions culturelles qui ciblent des groupes de personnes, le bon accueil technique et une communication juste. Dans les coulisses, le travail de l'équipe dépasse les critères quantitatifs pour explorer le sens juste, l'imbrication dans le partenariat en bonne intelligence.

La saison 2022-23 est placée sous le signe de la progression, avec des moyens supplémentaires octroyés par les partenaires publics. Le TDB impulse des partenariats qui font sens et affirment sa présence et sa légitimité. Le théâtre prend sa place en impulsant des actions décalées, avec des liens qui se tissent autour des projets artistiques qui nous racontent des histoires qui nous parlent. Le TDB vit à l'image du spectacle vivant. Cette affirmation s'inscrit dans le projet culturel, confirmé par la réattribution de Délégation de Service Public pour 5 ans, marque de confiance autour du projet et du professionnalisme de l'équipe.

Romarc MATAGNE

Directeur du TDB

## Rapport de gestion de l'année 2022 de l'ADAC/CCB

Au 20 juin 2023

Théâtre du Briançonnais

Scène conventionnée

### Introduction générale

#### Mode de présentation des comptes annuels et méthodes d'évaluation.

Le présent rapport de gestion est établi à partir des chiffres du projet de résultat et du bilan 2022, proposé par le cabinet AFE.

Au regard de l'activité spécifique et de la Délégation de service public (DSP), il convient d'explicitier et de proposer une analyse de la gestion de l'exercice 2022, qui commence au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et finit le 31 décembre 2022.

L'exercice comptable est donc décalé avec le rythme de la programmation et de l'activité culturelle, et recoupe de fait deux saisons artistiques, la fin de la saison 21/22 (1<sup>er</sup> semestre 2022) et le début de la saison 22/23 (2<sup>ème</sup> semestre 2022).

Il s'agit du dixième exercice du théâtre du Briançonnais qui se déroule sur 12 mois d'exploitation.

## 1. Le Résultat

Le total des charges 2022 se chiffre à **1 061 069** euros HT (921 267 € HT en 2021 et 817 020 € HT en 2020)

Le total des produits 2022 se chiffre à **1 065 947** euros HT (910 055 € HT en 2021 et 820 854 € HT en 2020)

Le résultat de l'exercice est de + 4 878 € (-11 212 € en 2021 et + 3 834 € en 2020).

Le résultat de l'année 2022 est donc positif, contrairement à celui de 2021.

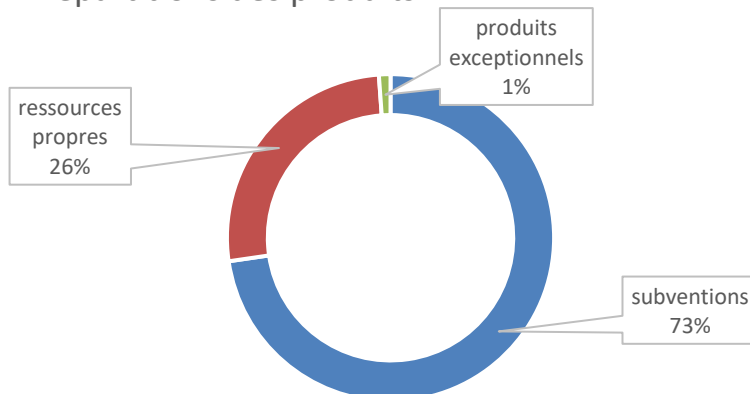
Nous expliquons précisément dans le rapport de gestion qui suit les éléments du compte de résultat.

## 2. Etude des produits 2022

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2022, les produits de l'association ADAC-CCB se chiffrent à 1 065 947 € (910 055 euros HT en 2021), soit une augmentation de 155 892 € (+17%).

TOTAL PRODUITS	
subventions	774 964
ressources propres	278 847
produits exceptionnels	12 136
<b>TOTAL</b>	<b>1 065 947</b>

### Répartitions des produits



Ci-après nous détaillons les ressources propres et les subventions.

## a. Les ressources propres (chiffres d'affaires et fonds dédiés)

Elles se chiffrent à **278 847 euros** soit 2 fois plus que les produits de 2021.

Ceci s'explique en premier lieu par l'utilisation des fonds reportés de 2021 liés aux subventions publiques pour la diffusion artistique. 194 258 € de produits ont été réinjectés dans le compte de résultats 2022 qui correspondent aux reports des spectacles de 2020 et 2021. Comme nous le verrons dans l'étude des charges, ces montants ont été utilisés pour une plus importante programmation artistique. Ce montant est lié à une écriture comptable exceptionnelle liée à une clé de répartition comptable du fait de la situation exceptionnelle de 2020 et 2021 avec les reports et annulations de spectacles. Ce report fait apparaître de nouveaux fonds dédiés pour 2022 à hauteur de 115 109 euros.

Les recettes de billetterie ont augmenté en 2022 par rapport à 2021, même si le montant de billetterie n'a pas encore retrouvé son niveau passé. D'une part, le premier trimestre 2022 était encore soumis aux restrictions sanitaires (obligation des masques et de la présentation des passe sanitaire) sur une période habituellement dense. D'autre part, le retour des spectateurs a été lent sur la suite du 1er semestre 2022. Enfin, le second semestre a vu la fréquentation augmenter à partir de mi-novembre, alors que l'annulation des représentations du *Petit Chaperon Rouge* (pour cause de covid) ont fortement impacté la billetterie. Ce report s'ajoute donc aux fonds dédiés de 2022.

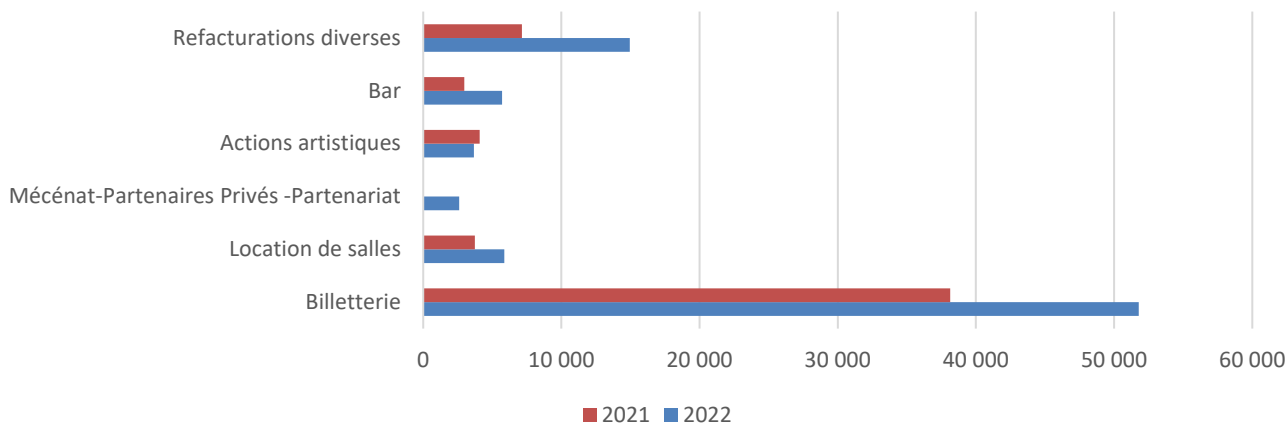
L'activité bar mise en place en 2021 a doublé. Cette activité finance le poste de barman.

Les locations sont en sensible augmentation, mais loin des chiffres d'avant covid.

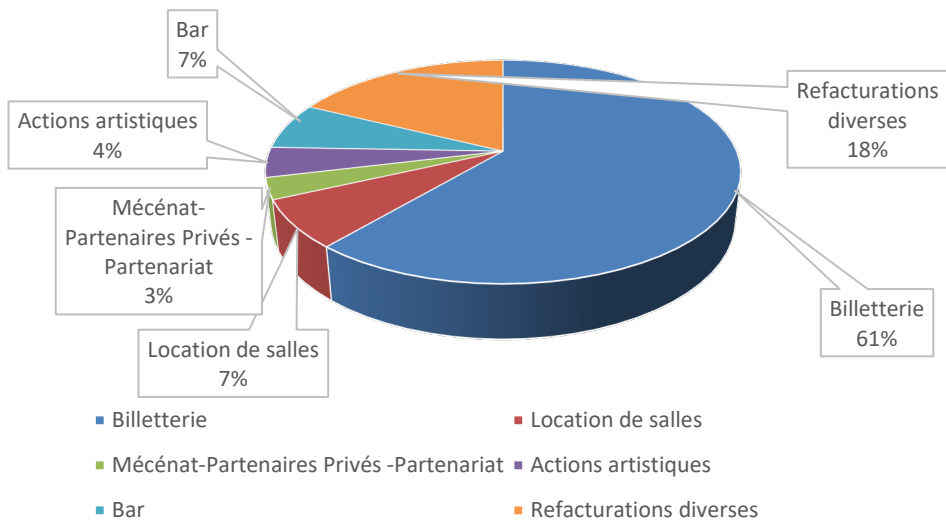
En isolant les produits liés à l'activité du théâtre, la reprise apparait timidement, avec une augmentation de 28 519 euros (passant de 56 070 euros en 2021 à 84 859 euros en 2022) à l'image de la reprise des activités post-covid.

<i>PRODUITS en euros</i>	<i>% du total</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>	<i>Ecart entre 2021 et 2022</i>	<i>Variation en %</i>
Billetterie	19%	51 791	38 127	42 532	13 664	+36%
Location de salles	2%	5 862	3 738	1 416	2 124	+57%
Mécénat-Partenaires Privés - Partenariat	1%	2 601		5 075	2 601	+100%
Actions artistiques éducatives et stage	1%	3 667	4 081	2 054	-414	-10%
Bar	2%	5 715	2 970		2 745	+92%
Refacturations diverses	5%	14 953	7 154	386	7 799	+109%
Utilisation des fonds reportés et fonds dédiés	70%	194 258	80 392		113 866	+142%
<b>Total</b>		<b>278 847</b>	<b>136 462</b>	<b>51 463</b>	<b>142 385</b>	<b>+104%</b>

## Ressources propres en 2022, comparées à 2021



## Répartition des ressources propres en 2022



## b. Les subventions 2022

	Pourcentage du total en 2022	2022	2021	2020	écart entre 2021 et 2022	Variation en % par rapport à 2021
CCB	53,04%	411 031	411 361	409 773	-330	-0,08%
Drac PACA/ Etat dont:	14,40%	111 592	120 377	107 685	-8 785	-7,30%
Création (titre 131)	10,10%	78 292	91 577	56 685	-13 285	-14,51%
Transmission (titre 224)	4,30%	33 300	28 800	51 000	4 500	15,63%
Conseil Rég Paca	15,15%	117 438	97 944	97 565	19 494	19,90%
Conseil Département 05	15,24%	118 074	100 539	100 151	17 535	17,44%
Autres communes	0,93%	7 179	10 476	8 761	-3 297	-31,47%
ONDA	1,25%	9 650	0	4 850	9 650	100,00%
Aide covid URSAFF	0,00%	0	22 084	27 232	-22 084	-100,00%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>774 964</b>	<b>762 781</b>	<b>756 017</b>	<b>12 183</b>	<b>1,60%</b>

Les subventions sont indexées à la TVA de la billetterie, soit à 2,10 % ou 5,5% en fonction du nombre de représentations données de chaque spectacle programmé. Si un spectacle est programmé moins de 141 fois, la tva applicable est de 2,1%. Si le spectacle a été joué plus de 141 fois, la TVA applicable est de 5,5% (l'article 89 ter annexe III du CGI).

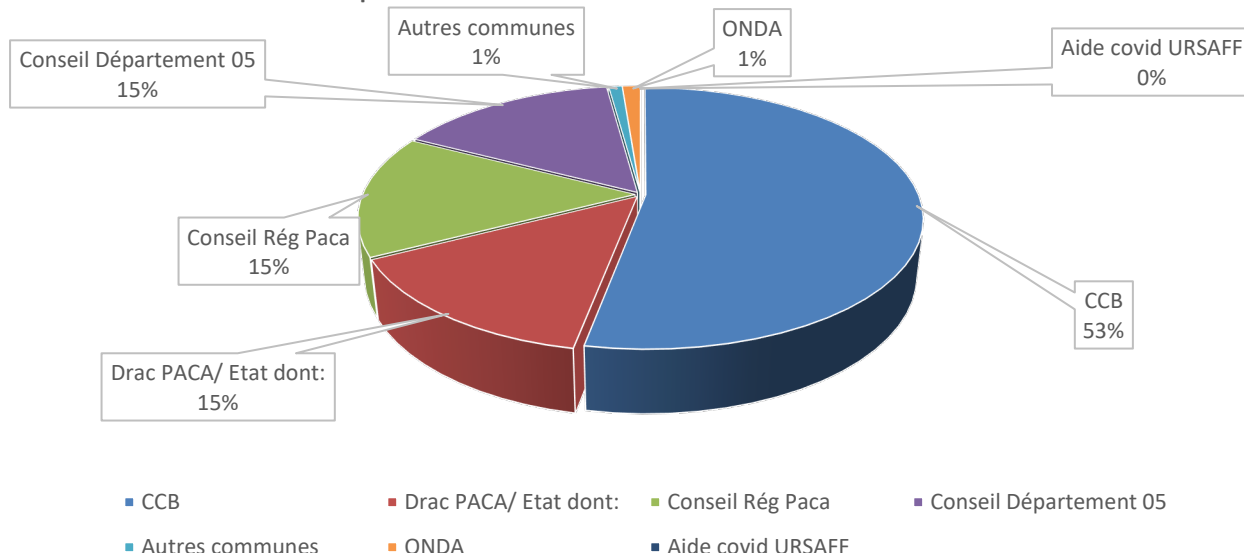
Pour les subventions, l'année 2022 est celle de la reprise des activités, donc de la suppression des aides liées à la covid. Les aides covid Urssaf, ainsi que la subvention exceptionnelle du Ministère de la Culture « Relançons l'été » d'un montant de 13 500 euros.

Cependant, deux partenaires viennent conforter le projet du TDB avec des augmentations de 19 494 euros pour la Région Sud et 17 535 euros pour le Conseil Départemental.

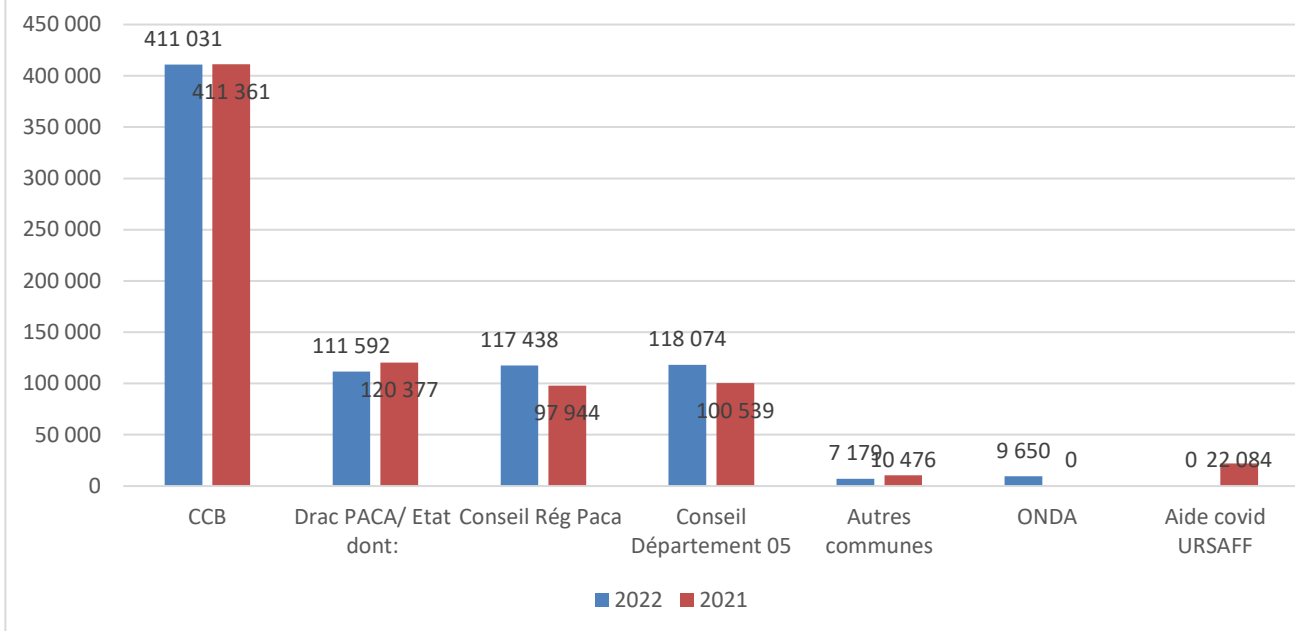
Pour l'ONDA, le fonds de garantie vient soutenir les projets repérés par l'Office National de diffusion Artistique. Cette aide est directement liée aux spectacles programmés en 2022.

En ce qui concerne les subventions des communes de l'Argentière-la-Bessée et de Guillestre, les sommes sont identiques à celle de 2021, mais les soldes ont été versés en 2023.

## Répartition des subventions de l'année 2022



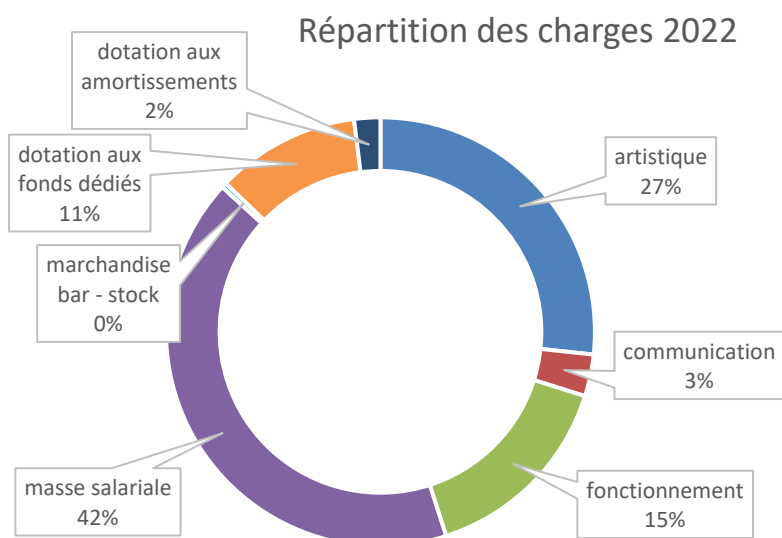
## Comparaison des subventions 2022 par rapport à 2021



## 3. Etude des charges 2022

Le montant total des charges s'élève à **1 061 069 €** en 2022, soit 139 802 € de plus qu'en 2021 (charges 2021 : 921 267 euros), soit une augmentation de **13 %**.

TOTAL CHARGES	
Artistique	283 187
Communication	33 441
Fonctionnement	161 456
Masse salariale	442 902
Marchandise bar - stock	4 051
Dotation aux fonds dédiés	115 109
Dotation aux amortissements	20 923
<b>TOTAL</b>	<b>1 061 069</b>



Ci-après, nous détaillons les charges artistiques, de communication, de fonctionnement et la masse salariale.

### a. Les charges artistiques

CHARGES ARTISTIQUES en euros	2022	2021	2020	écart entre 2021 et 2022	Variation en %
<b>ARTISTIQUE</b>					
Cachets d'artistes (cession, résidences, coproduction)	169 652	168 958	99 124	694	0,41%
Frais d'accueil spectacles (hébergement, repas, déplacements, loges)	76 911	47 649	38 561	29 262	61,41%
Frais techniques (location matériel + transport décor)	9 477	1 200	1 913	8 277	689,75%
Droits d'auteurs	13 067	8 670	8 871	4 397	50,72%
Ateliers – formation – stage	14 080	16 150	13 410	-2 070	-12,82%
<b>TOTAL CHARGES ARTISTIQUES</b>	<b>283 187</b>	<b>242 627</b>	<b>161 879</b>	<b>40 560</b>	<b>16,72%</b>

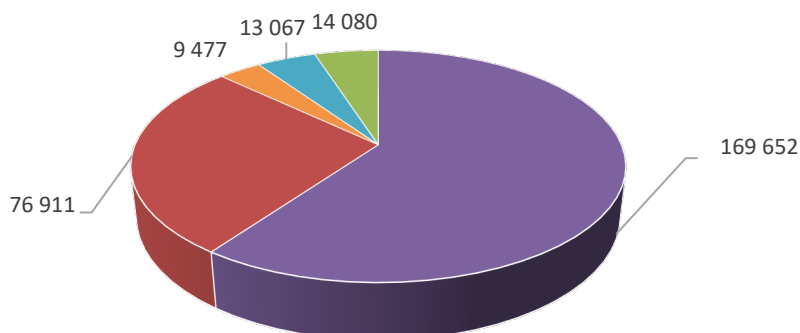
L'année 2022 est une année de diffusion « classique », avec la présence du public et quelques accueils en création. Si le montant de cachets d'artistes est stable, 2021 a été divisée en 2 parties : accueils en création, résidences et coproductions sur le 1<sup>er</sup> semestre, accueil en diffusion intense sur le 2<sup>ème</sup> semestre avec la réouverture des lieux. Pour 2022, la diffusion n'est pas impactée par la covid, d'où le retour des dépenses liées à l'accueil des artistes professionnels.

Les postes frais d'accueil de spectacles et le matériel technique sont logiquement en augmentation du fait de la venue des équipes artistiques, mais aussi de l'augmentation des coûts liés aux transports (hausse du prix des carburants, début de l'inflation avec augmentation des prix).

Même si ces dépenses apparaissent dans les salaires, la reprise de l'activité de théâtre se perçoit nettement sur les postes salaires des techniciens intermittents et des ouvriers (hôte(sse)s de salle). Ces postes sont directement liés à l'activité artistique (cf. ci-dessous).

Les ateliers scolaires ont retrouvé leur niveau habituel : en 2021, les établissements scolaires étaient autorisés à recevoir des personnes extérieures pour mener des ateliers.

Répartition des charges artistiques en 2022



- Cachets d'artistes (cession, résidences, coproduction)
- Frais d'accueil spectacles (hébergement, repas, déplacements, loges)
- Frais techniques (location matériel + transport décor)
- Droits d'auteurs
- Ateliers – formation – stage

b. Les charges de communication :

<b>CHARGES COMMUNICATION</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>écart entre 2021 et 2022</b>	<b>Variation en %</b>
<i>Publicités et créations graphiques</i>	26 081	19 811	24 014	6 270	31,65%
<i>Annonces et insertions</i>	6 672	3 639	6 746	3 033	83,35%
<i>Cadeaux et documentation</i>	688	530	44	158	29,81%
<b>Total charges communication</b>	<b>33 441</b>	<b>23 980</b>	<b>30 804</b>	<b>9 461</b>	<b>39,45%</b>

Les charges de communication dites « institutionnelles » s'élèvent à 26 081 euros et concernent la communication du Théâtre du Briançonnais : programme de saison, envois en nombre, affichage, site internet, création des visuels, etc ... Il s'agit d'un retour à la normal des frais de communication après 2022.

c. La masse salariale

<b>CHARGES : masse salariale en euros</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>écart entre 2021 et 2022</b>	<b>Variation en %</b>
Salaires bruts Permanents CDI	213 754	202 947	205 334	10 807	5,33%
Salaires bruts Ouvriers CDII	17 846	9 422	6 594	8 424	89,41%
Salaires brut CDD	4 697	2 284	0	2 413	
Salaires intermittents bruts technique	64 938	42 847	29 112	22 091	51,56%
<b>Sous-total (1)</b>	<b>301 235</b>	<b>257 500</b>	<b>241 040</b>	<b>43 735</b>	<b>16,98%</b>
<b>Congés payés permanents</b>	<b>980</b>	<b>4 720</b>	<b>-2816</b>	<b>-3 740</b>	<b>-79,24%</b>
<b>Indemnités spéciales (3)</b>	<b>18 065</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18 065</b>	<b>100,00%</b>
<b>Charges sociales (4)</b>	<b>111 754</b>	<b>80 822</b>	<b>56 280</b>	<b>30 932</b>	<b>38,27%</b>
<b>total Masse Salariale (1)+(2)+(3)+(4)</b>	<b>432 034</b>	<b>343 042</b>	<b>294 504</b>	<b>88 992</b>	<b>25,94%</b>
<b>Prime de fin d'année</b>	<b>10 868</b>	<b>13 094</b>	<b>6 200</b>	<b>-2 226</b>	<b>-17,00%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>442 902</b>	<b>356 136</b>			

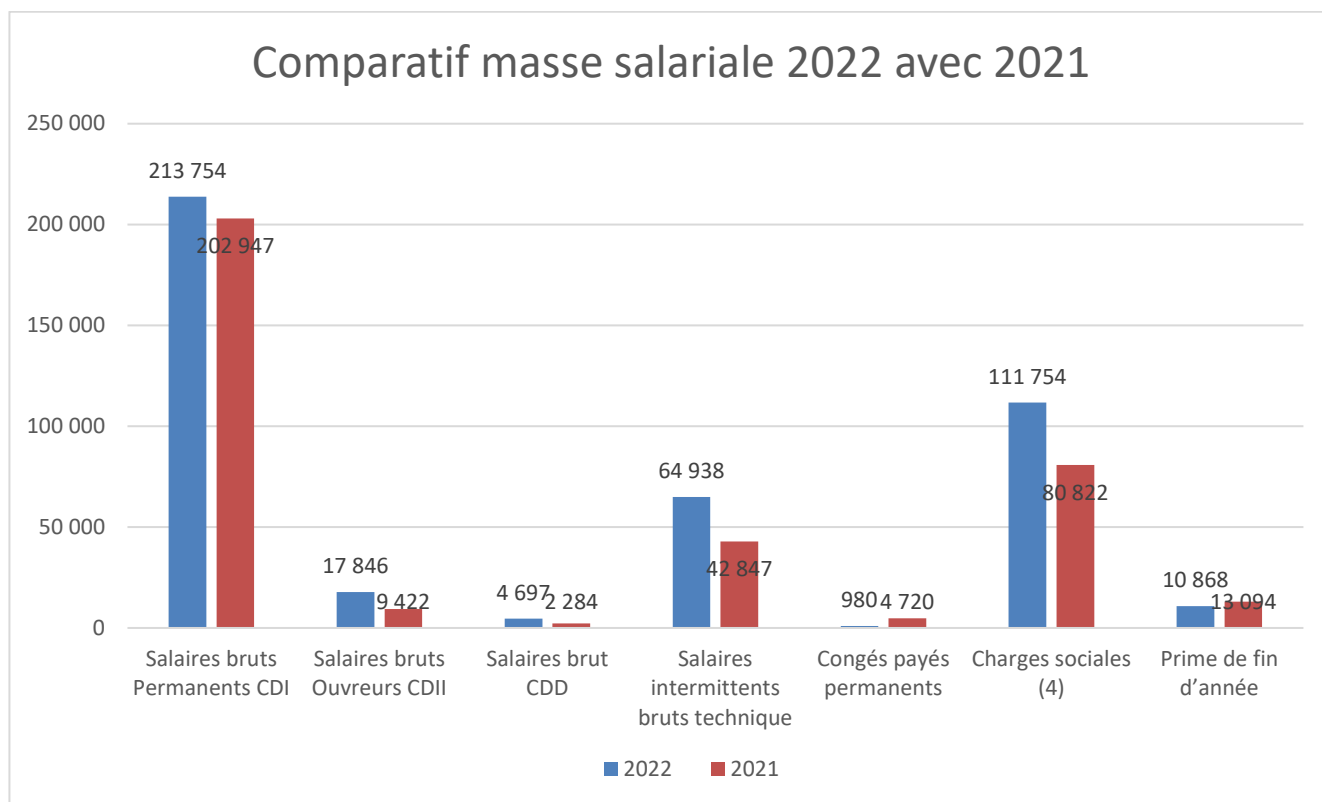
Le tableau présente la masse salariale totale, les CDI, les CDII (poste d'hôtes(se)s) et les CDDU (intermittents du spectacle).

L'écart de 10 807 euros provient de la vacance de postes en CDI, remplacés par des salariés en CDD et en CDII.

L'augmentation des postes des ouvriers et des intermittents est directement liée à la reprise de l'activité d'accueil sur l'année complète.

Déclarée inapte au poste par la médecine du travail (GEST 05), une salariée est par conséquent licenciée pour inaptitude professionnelle accompagnée d'une indemnité de 15 740 euros. Cette somme est intégrée dans le poste indemnité spéciale.

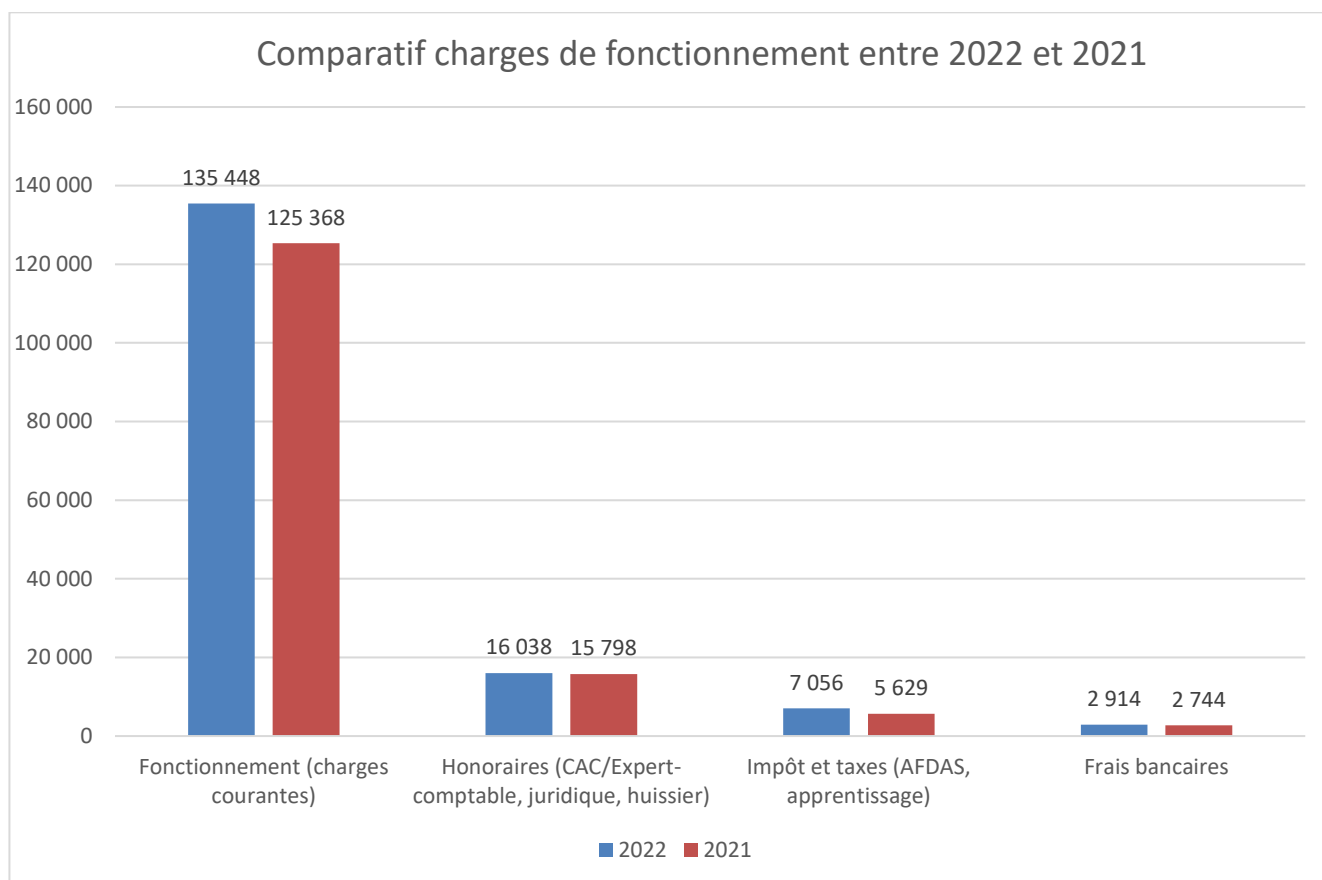
La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat dite prime Macron a été versée aux salariés permanent (dite « prime Macron ») pour un total 10 868 euros.



## d. Les charges de fonctionnement

Charges de fonctionnement	2022	2021	2020	écart entre 2021 et 2022	Variation en %
Fonctionnement (charges courantes)	135 448	125 368	121 419	10 080	8,04%
Honoraires (CAC/Expert-comptable, juridique, huissier)	16 038	15 798	9 940	240	1,52%
Impôt et taxes (AFDAS, apprentissage)	7 056	5 629	5 239	1 427	25,35%
Frais bancaires	2 914	2 744	1 962	170	6,20%
<b>S/total fonctionnement</b>	<b>161 456</b>	<b>149 539</b>	<b>138 560</b>	<b>11 917</b>	<b>7,97%</b>

Les chiffres sont équivalents à ceux de l'année 2019, mais il faut suivre l'évolution du coût des fluides (cf tableau ci-dessous).



L'augmentation du coûts des fluides ne cesse de progresser depuis plusieurs années, et doit donc être surveillée de près.

Nous notons d'ores et déjà une augmentation de 26% des couts de l'électricité en 2023 (en comparant les factures du 1<sup>er</sup> trimestre 2022 à celles du 1<sup>er</sup> trimestre 2023).

Comparatif annuel refacturation fluides de la CCB au TDB :

	EAU HT	ELECTRICITE HT	CHAUFFAGE HT	TOTAL HT	Pourcentage d'augmentation par rapport à l'année passée
<b>2022</b>	1 063,59	4 965,35	29 169,91	<b>35 198,85</b>	0,57%
<b>2021</b>	1 001,00	5 530,00	28 466,00	<b>34 997,00</b>	1,72%
<b>2020</b>	962,20	5 662,38	27 779,88	<b>34 404,46</b>	48,97%
<b>2019</b>	767,86	6 828,51	15 498,85	<b>23 095,22</b>	-25,18%
<b>2018</b>	961,22	7 250,99	22 653,64	<b>30 865,85</b>	8,63%
<b>2017</b>	1 030,95	6 389,40	20 992,15	<b>28 412,50</b>	
<b>2016</b>	922,16	7 114,52	???		

<b>Détail charges courantes fonctionnement 2022</b>	
Fluides (eau, electricité, chauffage)	35 199
Entretien bâtiment et sécurité	23 554
Voitures: leasing, essence, assurance, réparation	9 741
mission personnel	5 849
fourniture administratives et documentation	10 804
location matériel administratif (standard, copieur, TPE)	4 237
achat et entretien matériel informatique bureaux	6 525
logiciels administratifs	5 094
Location technique	1 694
prestation sociale	7 548
réception théâtre	3 929
assurances	7 904
frais postaux et téléphone	6 442
autres	6 928
<b>TOTAL</b>	<b>135 448</b>

## 4 L'année 2022, conséquences de la période covid avec une reprise progressive de l'activité du théâtre et année transitoire vers 2023

L'année 2022 reflète les conséquences des années 2020 et 2021 tant sur les produits que sur les charges. D'une part, il faut noter que pour la première fois, le compte de résultat franchit la barre du million d'euros au niveau des produits et des charges. D'autre part, en dépit d'incertitudes au niveau du retour du public et de l'augmentation des coûts, le TDB présente un bilan à l'équilibre.

Cependant, il faut noter que les fonds dédiés compensent le retour progressif du public à travers la billetterie, d'abord avec un 1<sup>er</sup> trimestre sous masque et passe sanitaire suivi du retour timide du public à partir de novembre seulement. Comble de malchance, la covid vient annuler le spectacle phare du début de saison 2022-23 : le petit chaperon rouge est reporté en 2023.

Au niveau des produits, l'arrêt logique des aides covid est compensé par de bonnes nouvelles de la part des tutelles avec l'augmentation pérenne des soutiens de la Région Sud et du Conseil Départementale des Hautes-Alpes.

Pour les charges, celles-ci sont marquées par le retour de la masse salariale habituelle du fait de la reprise d'activités, tout comme les dépenses inhérentes à la venue et l'accueil des spectacles de la programmation, avec une augmentation de ceux-là.

Les fluides restent à surveiller, du fait de leur augmentation constante (y compris pendant la période de fermeture en 2020 et 2019).

2022 ne peut pas être considérée comme une année normale du fait des événements extérieurs qui ont marqué cette année. Il faut noter l'évolution des chiffres en écho avec le projet culturel qui prend de nouvelles marques depuis 2020, pose de nouveaux jalons avec de nouvelles actions et partenariats, tout en remerciant les partenaires du TDB pour la confiance accordée.

En projection, il faudra veiller à l'impact de l'inflation sur les coûts liés à l'activité, ainsi qu'à l'augmentation des fluides sur lesquels il est impossible d'anticiper budgétairement.

Romaric Matagne et Karine Guichard

Directeur et administratrice

20 juin 2023